

Initiatives parlementaires

guerre froide, donc qui va dans un sens contraire à l'évolution de la situation aujourd'hui.

En conclusion, je dirai que jamais le contexte n'a été aussi favorable à la promotion de traités et de protocoles visant à contrôler ou à éliminer les armes nucléaires. Des ententes sont aujourd'hui à portée de main, dans bien des secteurs de la destruction et du contrôle des armes nucléaires, mais les chances qui s'offrent pourraient bien s'évanouir avant longtemps.

J'exhorte le gouvernement à appuyer la motion. J'ai écouté à plusieurs reprises le secrétaire d'État aux Affaires extérieures parler de la question. Il dit appuyer l'idée d'un traité d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires, mais à son avis, s'en remettre, comme on le fait en ce moment, aux procédures de modification prévues dans le traité de non-prolifération, a peu de chances de porter fruit.

Nous, les politiques, savons que pour parvenir à des résultats, il faut prendre tous les moyens disponibles parce que les occasions qui se présentent s'envolent avec le temps qui fuit. Cette année, les chances de conclure un traité d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires sont excellentes. L'Union soviétique a déjà fait savoir qu'elle souhaitait profiter de la conférence pour négocier la transformation du traité interdisant certains essais en traité interdisant tous les essais.

Après la signature du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, beaucoup de Canadiens et de pacifistes ont eu l'impression que tout allait très bien et qu'il ne restait plus beaucoup de chemin à parcourir avant d'arriver à l'abolition des armes nucléaires. Ce n'est pas le cas. Je le répète, le traité ne porte que sur 1 100 des 60 000 ogives nucléaires. Cette année, le contexte est particulièrement propice à la négociation d'un traité d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires.

• (1420)

J'espère que tous les députés appuieront la motion, et que le gouvernement canadien se présentera à la conférence avec l'intention d'appuyer un traité d'interdiction complète, des essais nucléaires.

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, je remercie le député d'en face d'avoir soulevé une question de la plus grande importance, à savoir le désarmement nucléaire.

Voilà maintenant plus de 40 ans que le monde est confronté à la possibilité d'une guerre atomique et que le Canada déploie d'inlassables efforts pour faire disparaître cette horrible menace, dont nous n'avons pas encore

réussi à nous débarrasser. En fait, malgré l'argument du député d'en face selon lequel la guerre froide est terminée, j'ai lu hier dans *The Ottawa Citizen* que seulement un Canadien sur quatre partage son avis.

En dépit de l'amélioration bien réelle des relations entre l'Est et l'Ouest que nous avons vue ces dernières années, nous devons reconnaître que le danger persiste et ne pas relâcher nos efforts pour le combattre. Nous devons continuer de nous évertuer de toutes les façons possibles à créer un monde libre ou libéré à tout jamais des armes atomiques ou de la menace d'un holocauste nucléaire.

Comme le député l'a souligné, et je suis entièrement d'accord avec lui à cet égard, l'adoption d'un traité sur l'interdiction complète des essais constituerait une étape majeure dans la réalisation de cet objectif. L'interdiction complète et efficace de tous les essais nucléaires, y compris les explosions dites pacifiques, partout et pour toujours viendrait compléter le travail des négociateurs qui ont rédigé le traité préliminaire sur l'interdiction des essais dans le traité sur les explosions nucléaires pacifiques. On amorcerait ainsi une démarche visant à annihiler les armes nucléaires du point de vue de leur emploi et de leur développement.

Cet objectif est très important pour le gouvernement. En fait, en 1985, le premier ministre a mentionné que la négociation d'un traité sur l'interdiction complète des essais était l'un des six objectifs clés en matière de contrôle des armes principales et de désarmement.

Aujourd'hui, l'adoption d'un tel traité demeure un objectif fondamental de la politique étrangère du Canada.

Le Canada a toujours été en faveur du traité sur l'interdiction complète des essais de toute arme nucléaire depuis que l'idée en a été proposée dans les années 1950, à la fois en encourageant les négociations entre les parties directement concernées et en appuyant une démarche pragmatique graduelle au niveau multilatéral.

L'appui du Canada à ce traité a pris plusieurs formes. Notre pays joue un rôle déterminant dans les travaux de la Conférence sur le désarmement à Genève pour mettre au point un système de contrôle sismique global qui serait nécessaire pour s'assurer qu'un éventuel traité sur l'interdiction complète des essais est respecté.

Le Canada continue à jouer un rôle actif à l'Assemblée générale des Nations Unies pour chercher à assurer un large appui politique au traité sur l'interdiction complète des essais, et pour soutenir les efforts visant à établir un comité provisoire sur les essais nucléaires à la Conférence sur le désarmement.